



**Lycée Français Montaigne**  
N'Djamena - Tchad



**aefe**  
Agence  
française  
à l'étranger

**PROCÈS-VERBAL  
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Mercredi 6 décembre 2023**

**16 heures / Salle polyvalente**

**La Présidente :**



**La/ le Secrétaire de Séance :**

## ORDRE DU JOUR

## ORDRE DU JOUR

- 1. Rentrée scolaire : Structures et effectifs**
- 2. Projet de budget 2024**
- 3. Points divers**

Le quorum étant atteint, Madame ARTINE, Présidente, ouvre la séance à 16 heures 10. Monsieur JAN DE LAGILLARDIAE, représentant des personnels enseignants au Conseil d'établissement, est nommé secrétaire de séance.

Trois membres ont donné une procuration.

Monsieur MOREAU Jean-Christophe représente l'UFE en lieu et place de monsieur MIALLIER Thierry.

Madame ARTINE, Présidente, rappelle que le Conseil d'administration doit se prononcer sur le budget prévisionnel 2024.

Madame la Provisure fera un bilan en termes de structure et d'effectifs avant la présentation budgétaire par monsieur le DAF.

Monsieur le COCAC prend la parole pour saluer l'excellente gestion et le bon pilotage de l'établissement, constat également effectué par monsieur l'Ambassadeur lors de sa venue.

### **1. Bilan de rentrée : Structure et effectifs**

Madame la Provisure dresse un état des lieux de la structure, avec un effectif de 748 élèves au 1<sup>er</sup> décembre soit une augmentation de 5%.

Le budget prévisionnel pour 2023 avait été construit sur la base de 710 élèves. Cette augmentation des effectifs porte sur le secondaire. Aucune augmentation d'effectifs n'a été constatée sur le primaire, contrairement aux chiffres erronés transmis à plusieurs reprises par la direction du primaire, ce qui a été jugé incompréhensible lors du dernier comité de gestion.

### **2. Projet de budget 2024**

Monsieur le DAF fait le bilan des travaux engagés dans l'établissement au cours des deux dernières années.

	2022	2023
Primaire	Salle de motricité (été) Pavage cour élémentaire Peinture et réfections	Construction R+1 sur pilotis Réfection totale de E1/E2 Pavage cour maternelle
Secondaire	Bâtiment R+2 (livré en août 2023) Plateau sportif et piste d'athlétisme Peinture et réfections	Création restauration Réfections Remise aux normes
Global	Forage Viabilisation	Réfections et sécurisation

Sur l'exercice 2023, l'AEFE a octroyé trois subventions dans les domaines immobilier, mobilier et sécurité pour un montant total de 183 667 960 Mfcfa (280 886 euros).

Madame la Présidente salue cet engagement considérable de l'AEFE vis-à-vis de l'établissement. Madame la Provisure précise que depuis deux ans le lycée répond aux enquêtes de subventions mais elle tient à saluer la qualité du travail de monsieur le DAF sur ce dossier.

*16 heures 40 : Arrivée de monsieur ABDRASSOUL Ali, membre de l'APE*

Monsieur le DAF poursuit la présentation budgétaire en exposant la priorité pour 2024 : **maîtriser la dépense pour investir dans l'avenir.**

Le cadre réglementaire de l'élaboration du budget est rappelé. Au service du Projet d'établissement et donc de la mise en œuvre de la politique éducative menée, le budget est soumis au comité de gestion qui le vote, soumis au CA de l'APE qui le vote, soumis à l'AG de l'APE qui le vote, avant transmission à l'AEFE.

Le projet de budget doit être voté à l'équilibre. Les obligations budgétaires définies par le cadre sont les suivantes :

- Maintien du taux de la participation au fonctionnement du réseau à 6% du budget ;
- Prise en compte du taux de l'inflation ;
- Consignes budgétaires (maîtrise et analyse des coûts, équilibre budgétaire) ;
- Vigilance sur la trésorerie et le fonds de roulement « contextualisé » ;
- Evolution du coût de la masse salariale des personnels de droit local ;
- Programmation immobilière et travaux de sécurité.

Monsieur le DAF présente la synthèse des flux financiers entre l'AEFE et l'établissement sur l'année 2022 (chiffres consolidés). Il met en exergue le fait que l'AEFE prend en charge l'équivalent de 2697 € d'aide nette par élève y compris les boursiers (2365 € hors boursiers).

*16h48 : Arrivée de madame MANY Raya, membre de l'APE.*

Monsieur le DAF présente le contexte dans lequel le budget prévisionnel 2024 a été construit :

- Les effectifs sont en augmentation
- Les impayés pour l'année 2022-2023 ont été maîtrisés : Des situations antérieures non maîtrisées suite à des refus de bourses ou mauvais payeurs ont créé des situations d'impayés, remises à la gestion d'un huissier pour recouvrement sur 2023.
- La création du statut de détaché a amené une légère augmentation de la participation de l'établissement à la rémunération des personnels recrutés sous ce statut.
- La refonte de la grille salariale, appliquée depuis septembre 2023 a amené une augmentation de 7,3% de la masse salariale.

Concernant l'**exécution du budget 2023**, au 13/01/2023 la trésorerie s'élevait à 386 82 266Mfcfa. Le bilan comptable non consolidé de l'année 2023 est le suivant :

<b>Recettes prévisionnelles</b>	<b>Produit réalisé</b>	<b>Résultat positif brut</b>
2 213 922 417 Mfcfa	2 235 259 314 Mfcfa	21 336 897 Mfcfa

A noter :

- ▶ Trésorerie au 13/12/2023 : **XAF 260 882 742 (le disponible sur les comptes bancaires)**
- ▶ Recouvrement en cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2023/2024 : **XAF 91 082 903**  
(malgré le délai de rigueur prévu au 6 octobre 2023 ! Cf : règlement financier)
- ▶ Hors budget prévisionnel 2023 : Subvention d'investissement « AEFE » à hauteur de :  
**XAF 183 667 960**

**Normalement Trésorerie globale attendue à ce jour est de : XAF 535 633 605**

**- Section investissement**

Déficit sur l'investissement à ce jour mais le traitement sera détaillé sur le compte financier de 2023 et se répercutera les années suivantes sous la forme d'amortissements faisant suite aux immobilisations comptables de rigueur. En l'état, la situation est la suivante.

Déficit de la section investissement	Subvention d'investissement AEFÉ	Déficit réel de la section d'investissement
315 984 781	183 667 960	132 316 821

Si les grands indicateurs financiers du **compte financier 2022** (au 31-12-2022) témoignent de la bonne santé financière de l'établissement (niveaux actuels des ressources propres, de la trésorerie et du fonds de roulement...), les équilibres demeurent fragiles. D'une part, la forte mobilisation du fonds de roulement pour la réalisation des projets implique pour l'établissement de devoir reconstituer une partie de ses réserves pour financer ses investissements futurs. D'autre part, le niveau de masse salariale demeure élevé et est même en augmentation en raison du contexte général, donc vigilance.

Enfin, il nous faut anticiper sur 2024 l'impact des nouveaux espaces qui impliquera des frais conséquents tant en fonctionnement qu'en personnel.

Dans ce contexte les objectifs sont doubles : pérenniser les orientations volontaristes adoptées et dégager les marges nécessaires au développement futur de nouveaux projets d'investissement au service de nos élèves et de nos personnels dans l'intérêt du lycée, ce qui nécessite de contenir nos dépenses structurelles.

**Proposition Budget 2024**

Au vu des effectifs actuels soit 748 élèves, le budget 2024 est élaboré sur la base d'un effectif raisonnable de **740 élèves**.

Madame la Provisure précise qu'il est possible d'accueillir plus d'élèves sur la structure actuelle vu l'effectif moyen par classe et/ou division. Cependant il n'est pas possible de créer de nouvelles classes ou divisions en raison du manque d'espaces.

- Recettes attendues **1 815 097 654 XAF (1 751 840 374 XAF pour 2023)**.

Après deux années importantes de rénovation et de construction, les besoins suivants ont été identifiés :

- Projections Dépenses 2024 : Investissements à réaliser

***Pôle immobilier en fonction des priorités et de la trésorerie :***

- Rénovation de 9 salles du primaire (élémentaire et maternelle) à budgétiser
- Secondaire : espace technologie et informatique et Vie scolaire

***Pôle informatique :***

- Rénovation du Parc informatique suite à l'audit effectué (10-12 PC obsolètes) : 4 VPI, un duplicateur, nouveaux ordinateurs suite à l'audit du parc informatique (20 M MXAF)

***Pôle Ressources humaines :***

- Augmentation du salaire des ASEM (suite passage de 30 à 35 heures) ;

- Recrutement d'une ASEM pour la prochaine rentrée scolaire suite à un départ en retraite avec temps conjoint de passation pour la formation du personnel recruté ;
- Besoins supplémentaires en personnels enseignants liés aux créations de classes et/ou divisions.
- Refonte de la grille salariale : augmentation de 7,13% ;
- Prise en charge des frais médicaux 2023 étendu aux personnels enseignants (3 700 000 FCFA supplémentaire), générant un passage à un coût global sur une année pleine de 10 500 000 FCFA ;
- Mesures d'attractivité : personnels détachés et recrutement à l'international : 24 MFCA

**Pôle viabilisation :**

- Dépenses de fonctionnement : augmentation mécanique des fluides (nouveaux espaces exploités).

Les coûts devront être maximisés en 2024.

Il est proposé une augmentation des frais de scolarité. Monsieur le DAF met en exergue les éléments suivants :

- Aucune augmentation depuis 2021 ;
- Investissement conséquent sur les deux dernières années sur les fonds propres ;
- Taux d'inflation prévu en 2024 : 4,7% hors alimentaire, 12,5% avec alimentaire, 25,5% avec les transports.
- Augmentation de la masse salariale : rénovation de la grille salariale, recrutement des personnels détachés et à l'international.
- Trésorerie à redensifier (fonds de réserve) suite au financement de l'investissement immobilier (nécessité d'aller à 90 jours d'autofinancement a minima).

**La proposition d'augmentation des frais de scolarité est la suivante :**

- **4% pour les familles de nationalité française et Tchadiens**
- **7% pour les nationalités tierces**

La prévision attendue en termes de recettes supplémentaires est de **86 MXAF.**

Madame la Provisure précise que l'ensemble des établissements de l'AEFE sont enjoins à augmenter leurs frais de scolarité. Madame la Présidente rappelle qu'aucune augmentation n'a eu lieu depuis 2021.

La proposition du budget 2024 avec augmentation des frais de scolarité est soumise au vote :

- **Nombre de votants : 11**
- **Contre : 0**
- **Absentions : 0**
- **Pour : 11**

*Le projet de budget 2024 intégrant l'augmentation des frais de scolarité est adopté à l'unanimité des votants et sera présenté pour vote définitif à l'AG de l'APE.*

**3. Points divers**

Pas de points divers

Madame la Provisure remercie les membres de l'APE pour leur confiance à l'égard de la direction. Madame la Présidente remercie monsieur le DAF et monsieur le Trésorier de l'APE pour le travail réalisé pour l'élaboration et la présentation du budget 2024.

Après avoir remercié les membres du Conseil d'administration pour leur présence, la séance est close à 18 heures 10.

La Présidente de l'APE

Le secrétaire de séance



**LISTE D'EMARGEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**du mercredi 06 novembre 2023**

NOMS	PRENOMS	FONCTIONS	SIGNATURES
<b>DIRECTION</b>			
LISNIC	Agnès	Provisseure	
ABAKAR (APE)	Daoud	Trésorier	
THIBAUT	Thierry	DAF	
INTERIM		Direction Primaire	
<b>AMBASSADE</b>			
WEISZ	Benjamin	COCAC	
EMMANOUELIDIS	Olga	Consule	
MAVIER	Anne	SCAC	
MIALLIER	Thierry	Représentant LIFE	
<b>APE PARENTS</b>			
ARTINE	Khadidja	Présidente	
ABDRASSOUL	Ali	Trésorier Adjoint	
MANY	Raya	C. Travaux	
BOUZERIBA	Toufik	C. Travaux	



<b>COMMELIN</b>	Myriam	C. RH	P.O. <i>[Signature]</i>
<b>GALMAI</b>	Zina	C. RH	P.O. <i>[Signature]</i>
<b>MOHAMED S.</b>	Samira	C. RH	
<b>MAHAMAT NOUR</b>	Souad	C. Finance	P.O. <i>[Signature]</i>
<b>MASRI</b>	Mustapha	C. Finance	<i>[Signature]</i>
<b>PERSONNELS</b>			
<b>JAN DE LAGILLARDAIE</b>	Pierre	Professeur	<del><i>[Signature]</i></del>
<b>REMADJI</b>	Gwladys	Assistante	